

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Verco R2
Samedi 17 février 2024 à 17 heures
Salle polyvalente – Ecole de Vercorin

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents, constate que l'assemblée est valablement constituée et ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG statutaire du 18 février 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du Président

Le Président revient sur la première année de présidence qu'il a reprise de son prédécesseur, Andreas Saurer, qu'il remercie pour son soutien et ses conseils avisés.

Le comité a profité de cette occasion pour préciser quelle était la mission et les objectifs de l'association, en particulier un développement harmonieux et durable de Vercorin en tenant compte des intérêts, des préoccupations et des opinions de tous les membres de VercoR2. Pour ce faire, le comité aimerait augmenter le nombre de membres cotisants (123 membres à ce jour), continuer à instaurer un dialogue constructif avec les instances politiques, touristiques et culturelles de Vercorin

Le comité s'est également attelé à définir une **politique de soutien financier** qui apporte une plus-value aux membres de VercoR2 (art, culture, sport, tourisme, jeunes, infrastructures) et à apporter un soutien financier (sponsoring, dons, soutiens financiers) à des projets ou manifestations proposés à Vercorin et accessibles à tous.

Au niveau de la **communication**, le comité a eu comme premier objectif d'investir dans du matériel afin d'être plus visible lors d'événements ou manifestations sur Vercorin, le deuxième objectif étant d'être reconnu comme une association active qui défend les intérêts des VercoR2 et devenir un « partenaire » incontournable auprès des sociétés locales. Le comité est représenté auprès de plusieurs sociétés locales, comme la Société de développement de Vercorin (SDV), la société Vercorin Tourisme SA (VTSA) et la Société de la Télécabine SA (les détails figurent sur le site www.vercor2.ch).

Le président a également des contacts réguliers avec la présidente de commune, ainsi qu'avec l'association AnniviersR2, par son président Michel Mathys, l'objectif étant de resserrer les liens entre AnniviersR2 et VercoR2 par un évènement commun par exemple.

À la suite du succès de la Rencontre conviviale R2-SDV l'été passé, il est prévu qu'un évènement réunissant les VercoR2 soit organisé chaque été, après la mi-août pour échanger et passer un bon moment en toute convivialité. Le prochain aura lieu le 17 août 2024.

VercoR2 a participé avec le parapente Club de Vercorin au financement d'un banc sur la nouvelle plateforme au départ de la piste de parapente (Tour du Mont). Son inauguration aura lieu dans le courant 2024.

Verco R2 a déjà eu l'occasion de faire part à la VTSA de la déception des R2 sur les dernières cartes d'hôtes, peu attractives et compliquées à l'utilisation.

Les « Prestations pour assujettis » n'ont pas donné satisfaction alors que la contribution des R2 se monte approximativement à CHF 450'000 par année pour les infrastructures touristiques.

Verco R2 va devenir membre de la Fédération Valaisanne des R2 (FVSR 2) lors de sa prochaine assemblée générale 23 mars 2024 avec pour thème principal « carte d'hôte ».

Pour plus de détails, le président invite les membres à se référer à son rapport qui leur sera envoyé.

3. Comptes 2023

3.1. Présentation des comptes 2023

Isabelle Luthier, trésorière, présente les comptes qui présentent un actif de CHF 13'345.51 au 31 décembre 2023. Il est précisé que les recettes proviennent uniquement des cotisations des membres et que celles-ci s'élèvent pour le dernier exercice à CHF 6'750.00. Le total des dépenses s'élève à CHF 6'500.73.

3.2. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs aux comptes, Yves Meylan et Michel Fatton, ont procédé au contrôle des comptes pour l'exercice comptable écoulé et confirment l'exactitude et la concordance des comptes. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2023.

3.3. Discussion sur les comptes 2023

Aucune question n'est posée et le président propose de passer au point suivant de l'agenda.

4. Approbation des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Sur la base du rapport des vérificateurs des comptes, l'assemblée à la majorité des membres présents, approuve les comptes 2023 et donne **décharge aux membres du comité et ainsi qu'aux vérificateurs des comptes**.

4.1. Information sur le budget 2024

Le budget prévoit des cotisations à hauteur de CHF 6'100.00 avec un total de dépenses de CHF 6'590.00. L'assemblée n'a pas de commentaires particuliers.

5. Adoption de la modification partielle des statuts

Le président demande à l'assemblée de voter en bloc les propositions de modifications partielles des statuts. Aucune objection n'étant soulevée, **l'assemblée approuve à une large majorité moins deux abstentions** la révision partielle des statuts.

6. Elections statutaires

6.1. Comité

Isabelle Luthier, Michka Kovats et Jacques Perret se représentent pour un nouveau mandat de trois ans.

L'assemblée **élit par acclamation** Isabelle Luthier, Michka Kovats et Jacques Perret pour un nouveau mandat de trois ans.

6.2. Vérificateurs des comptes

Yves Meylan sollicite le renouvellement de son mandat pour trois ans.

Yves Meylan **est réélu par acclamation** pour un nouveau mandat de trois ans.

Michel Fatton, arrivé au terme de son mandat, ne se représente pas. Il est chaleureusement remercié pour son engagement.

Pour le remplacer, Olivier Cornaz se présente au second poste de vérificateur des comptes. Il **est élu par acclamation** pour un mandat de trois ans.

7. Divers, Discussion et propositions individuelles

Le président donne maintenant la parole aux membres présents pour leurs remarques et questions :

Question : Un membre se demande si l'on ne devrait pas revoir le système des cotisations en instituant par exemple un système de cotisation par couple.

Réponse : Ce point a déjà fait l'objet de discussions par le passé et il avait été décidé de maintenir le système de cotisation individuelle.

Question : Un autre membre souhaiterait une harmonisation des horaires de bus en plaine avec ceux du téléphérique qui part avant l'arrivée des bus. Il souhaiterait que de meilleures cadences soient établies.

Réponse : Les R2 vont relayer ce souhait auprès de la commune.

Remarque : Un membre s'enquiert de l'issue des oppositions faites au projet de nouveau téléphérique.

Réponse : Le Tribunal Fédéral a tranché et a débouté les opposants. Le nouveau tracé a été mis à l'enquête et la procédure va suivre son cours. Il est dès lors peu probable que le remplacement du téléphérique se fasse à brefs délais. Une demande sur un point de situation a été demandé à la commune.

Remarque : Certains membres ont appris que la boulangerie devrait fermer dans le courant 2024 et souhaiteraient que les R2 interviennent auprès de la commune pour trouver une solution.

Réponse : Le président va soulever ce point lors de ses prochaines discussions avec la commune, car il est en effet regrettable qu'un commerce fort apprécié dans la station disparaîsse.

La parole n'étant plus demandée, le président invite l'assemblée à participer à la conférence publique « Résidents de Vercorin, pourquoi faire la transition énergétique ? » donnée par Stéphane Genoud, PhD, professeur à la HES-SO Valais-Wallis.

La séance est levée à 17.45 heures.

La Secrétaire, Martine Favarger